

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Du JEUDI 25 Juillet 1793, l'an 2^e. de la République.

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire le premier Août prochain, sont invités à renouveler avant cette époque, s'ils ne veulent point essuyer d'interruption.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c., Feuille qui paroît tous les jours, est établi actuellement rue S. Honoré, vis-à-vis l'ancien Hôtel de Noailles, n^o. 1499, près les Jacobins. Le prix de l'abonnement est de 36 liv. par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTANILLE, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le 1^{er}. d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

S U E D E.

De Gothenbourg, le 2 juillet.

UN des meilleurs vaisseaux de la flotte de Carlscoronne est sauté en l'air, & ce qu'il y a de plus affreux dans ce cruel événement, c'est qu'il est péri 400 hommes environ. Cette nouvelle a consterné toute la ville; l'on versé des larmes sur le sort de ces infortunés, qui sont vraisemblablement victimes de la négligence des chefs.

F R A N C E.

D É P A R T E M E N T D E V A U C L U S E.

D'Avignon, le 16 juillet.

Lorsque les Marseillois apprirent que Dubois de Crancé s'avancoit du pont du Saint-Espirit, ils firent halte à Tarascon, pour y attendre les renforts qui leur étoient annoncés. Ce fut de là qu'ils envoyèrent cinq commissaires à Dubois de Crancé, pour lui représenter qu'ils n'étoient ni en rébellion ni en guerre contre leurs freres d'armes. Ils vouloient exposer qu'ils ne marchaient que pour détruire l'anarchie & rétablir la représentation nationale. Dubois de Crancé crut devoir; pour toute réponse, faire arrêter les cinq commissaires. A cette nouvelle, les Marseillois indignés firent sonner le tocsin d'alarme dans toute la contrée.

Cependant, encore trop foibles aux approches de l'armée du général Cartaut, les Marseillois furent forcés d'abandonner en désordre les villes d'Orange, d'Avignon, & se retirèrent au-delà de la Durance. Là ils apprirent qu'après leur départ l'ordre de choses qu'ils avoient établi dans ces villes y avoit été renversé, qu'on avoit relâché les prisonniers & rétabli les clubs; ils prirent la résolution d'en tirer vengeance, repassèrent la Durance, & vinrent se représenter devant la ville. Tous les habitans furent forcés de marcher en armes; il y eut une fusillade assez vive; mais, comme il arrive presque toujours dans les mouvemens qui ne sont que spontanés & tumultueux, les Marseillois eurent le dessus, & pénétrèrent après trois coups de canon dans la ville, firent main-basse sur quelques chefs du parti qui les combattoient, rétablirent

la permanence des sections, dispersèrent ou emprisonnèrent tous ceux qui leur étoient opposés, & se fixèrent dans la ville pour y attendre les renforts qui doivent leur arriver de tout le département: c'est alors qu'ils se proposent de tirer vengeance de l'outrage qu'ils prétendent avoir reçu de Dubois de Crancé, par l'arrestation de leurs commissaires. C'est hier, à onze heures & demie qu'ils sont rentrés à Avignon. Sous quelques jours il y aura sans doute une action plus vive entre les fédéralistes & l'armée de la république; c'est de cette action que dépendra la jonction des petites armées de Lyon & de Marseille, & conséquemment le sort du midi de la France, & la réaction de cette partie contre le Nord.

De Paris, le 25 juillet.

Le palais de la Révolution étoit devenu, depuis quelque tems, l'asyle de plusieurs émigrés & contre-révolutionnaires; on soupçonnoit même que le général Custine avoit des intelligences, & entretenoit des correspondances avec des personnes suspectes, qui y étoient renfermées. Hier, à dix heures du matin, une force armée a entouré ce palais; toutes les issues en ont été fermées, & les canons ont été braqués: on y a fait des visites domiciliaires, & plusieurs personnes ont été arrêtées. L'ordre & la tranquillité publique n'ont pas été troublés; & les inquiétudes du peuple ont cessé, lorsqu'il a été instruit des motifs qui avoient nécessité cet appareil de la force militaire.

Les farines ne manquent pas, & la disette factice a disparu. Les autorités constituées n'ont rien négligé pour ramener l'abondance: la foule ne presse plus les étaux des boulangers, & la plus grande tranquillité regne dans la capitale.

On craint à Dunkerque d'être attaqué par une escadre angloise qui se trouve devant le port de cette ville, & qui a reçu un renfort de plusieurs vaisseaux, ayant des troupes de débarquement à bord. Une petite armée, rassemblée sous les murs de cette ville, semble veiller à sa défense.

Nous tenons la promesse que nous avons donnée à nos lecteurs de leur faire connoître les lettres de Marie-Charlotte

Corday, lorsqu'il en paroît des copies authentiques. Celles que nous donnons ici ont été collationnées sur les originaux; l'orthographe même en a été conservé.

A B A R B A R O U X.

Aux prisons de l'Abbaye, dans la ci-devant chambre de Briffot, le second jour de la préparation de la paix.

Vous avez désiré, citoyen, le détail de mon voyage; je ne vous ferai point grâce de la moindre anecdote. J'étois avec de bons montagnards, que j'ai laissé parler tout leur content, & leurs propos aussi fots que leurs personnes étoient désagréable, ne fervirent pas peu à m'endormir: je ne me réveillai pour ainsi dire qu'à Paris. Un de nos voyageurs, qui aime sans doute les femmes dormantes, me prit pour la fille d'un de ses anciens amis, me supposa une fortune que je n'ai pas, me donna un nom que je n'avois jamais entendu, & enfin m'offrit sa fortune & sa main. Quand je fus ennuyée de ses propos — nous jouâmes parfaitement la comédie. lui dis-je; il est malheureux, avec tant de talent de n'avoir point de spectateur, je vais chercher nos compagnons de voyage pour qu'ils prennent part du divertissement. Je le laissai de bien mauvaise humeur; la nuit il chanta des chansons plaintives, propre à exciter le sommeil. Je le quittai enfin à Paris, refusant de lui donner mon adresse, ni celle de mon père à qui il vouloit me demander; il me quitta de bien mauvaise humeur. J'ignorois que ces meilleurs eussent interrogé les voyageurs, & je soutins que les connoître aucuns, pour ne point leur donner le désagrément de s'expliquer; je suivois en cela mon oracle Rainal, qui dit qu'on ne doit pas la vérité à ses tyrans. C'est par la voyagente qui étoit avec moi qu'ils ont sa que je vous connoissiez & que j'avois parlé à Duperré. Vous eûtes l'âme fermée de Duperré, il leur a répondu l'exacte vérité; j'ai couverte sa déposition par la mienne; il n'y a rien contre lui, mais sa fermeté est un crime. Je craignois, je l'avois, qu'on ne découvrit que je lui avois parlé; je m'en repentis trop tard. Je voulus le réparer en l'engageant à vous aller retrouver. Il est trop décidé pour se laisser engager. Sur de son innocence & de celle de tout le monde; je me décidai à l'exécution de mon projet. Le croiriez-vous? Faucher est en prison comme mon complice, lui, qui ignoreit mon existence. Mais on n'est guère content de n'avoir qu'une femme sans conséquence à offrir aux mânes de ce grand homme. Pardon, ô humains! ce mot déshonore votre épée, c'étoit une bête féroce qui alloit dévorer le reste de la France par le feu de la guerre civile, maintenant vive la paix! Grâce au ciel. Il n'étoit pas né Français. Quatre membres se trouvaient à mon premier interrogatoire, Chabot avoit l'air d'un fou, Legendre vouloit m'avoir vu le matin chez lui, moi qui n'ai jamais songé à cet homme; je ne lui crois pas d'assez grands moyens pour être le tyran de son pays & je ne prétendois pas punir tant de injustice. Tous ceux qui me voyoient pour la première fois prétendoient me connoître dès long tems. Je crois que l'on a imprimé les dernières paroles de Marat, je doute qu'il en ait parlé; mais voilà les derniers qu'il m'a dits. Après avoir écrit vos noms à tous, & ceux des administrateurs du Calvados qui sont à Evreux; il me dit pour me consoler: que dans peu de jours il vous seroit tous guillotine à Paris (1). Ces derniers mots décidèrent de son sort. Si le département met sa figure vis-à-vis de celle de St. Fargeau, il pourra faire graver ces paroles en lettres d'or. Je ne vous ferai aucun détail sur ce grand événement, les journaux vous en parleront. J'avoue que ce qui m'a décidé tout-à-fait, c'est le courage avec lequel nos volontaires se sont enrôlés dimanche sept juillet. Vous vous souvenez comme j'en étois charmée, & je me promettois bien de faire repousser Peiton des suppons qu'il manifesta sur mes sentimens. Est-ce que vous seriez fâché s'ils ne parloient pas de moi? Enfin, j'ai considéré que tant de braves gens venant pour avoir la tête d'un seul homme, qu'ils auraient manqué, ou qui aurait entraîné dans sa perte beaucoup de bons citoyens, il ne méritoit pas tant d'honneur. S'il s'agit de la main d'une femme. J'avoue que j'ai employé un artifice perfide pour l'attirer à me recevoir. Tous les moyens sont bons dans une telle circonstance. Je comptais, en partant de Caen, le sacrifier sur la cime de la montagne, mais il n'allait plus à la convention. Je voudrais avoir conservé votre lettre, on auroit mieux connu que je n'avois pas de complice; enfin cela s'éclaircit. Nous sommes si bons républicains à Paris que l'on ne conçoit pas comment une femme inutile, dont la plus longue vie seroit bonne à rien, peut se sacrifier de sang-froid pour sauver tout son pays. Je m'attendois bien à mourir dans l'instant; des hommes courageux & vraiment au-dessus de tout éloge, m'ont préservée de la fureur bien excusable des lâcheux que j'avois faits. Comme j'étois vraiment de sang-froid, je souffris des cris de quelques femmes; mais qui sauve la partie ne s'aperçoit pas de ce qu'il en coûte. Puissé la paix s'établir aussi-tôt que je la desire! voilà un grand préliminaire; sans cela nous ne l'aurois jamais

eu. Je jouis délicieusement de la paix depuis deux jours, le bonheur de mon pays fait le mien; il n'est point de dévouement dont on ne retire plus de jouissances, qu'il n'en coûte à s'y décider. Je ne doute pas que l'on ne tourne un peu mon père qui a déjà bien assez de ma perte pour l'affliger. Si l'on y trouve mes lettres, la plupart sont vos portraits, s'il s'y trouve quelque plaquerie sur votre compte, je vous prie de me la passer; je suivois la légèreté de mon caractère. Dans ma dernière lettre je lui faisois croire que redoutant les horreurs de la guerre civile, je me retirais en Angleterre, alors mon projet étoit de garder l'incognito, de me faire Marat publiquement; & mourant aussi-tôt, laisser les Parisiens chercher inutilement mon nom. Je pris citoyen, vous & vos collègues de prendre la défense de mes parents & amis, si on les inquiétoient; je ne dis rien à mes chers amis aristocrates, je conserve leur souvenir dans mon cœur. Je n'ai jamais hai qu'un seul être, & j'ai fait voir avec quelle violence, mais il en est mille que j'aime encore plus que je ne le naissois. Une imagination vive, un cœur sensible promettant une vie bien orageuse; je prie ceux qui me regretteroient de le considérer, & ils se rejouiront de me voir jouir du repos dans les Champs-Élysées avec Brutus & quelques anciens. Pour les modernes, il est peu de vrais patriotes qui sachent mourir pour leur pays; presque tout est égoïsme. Quel triste peuple pour fonder une république! Il faut du moins fonder la paix, & le gouvernement viendra comme il pourra, du moins ce ne sera pas la montagne qui régnera, si l'on m'en croit. Je suis en ce ne peut mieux dans ma prison; les concierges sont les meilleurs gens possible: on m'a donné des gardarmes pour me préserver de l'ennui. J'ai trouvé cela fort bien pour le jour, & fort mal pour la nuit. Je me suis plainte de cette indécence, le comité n'a pas jugé à propos d'y faire attention; je crois que c'est de l'invention de Chabot: il n'y a qu'un capitaine qui puisse avoir ces idées (1); je passe mon temps à écrire des chansons: je donne le dernier couplet de celle de Valady à tous ceux qui le veulent. Je promets à tous les Parisiens que nous ne prenons les armes que contre l'anarchie, ce qui est exactement vrai.

Nota. Cette lettre paroit avoir été écrite jusqu'ici le 15. La septième page & la suivante sont blanches. Corday a continué sur la neuvième page lorsqu'elle a été à la Conciergerie.

Ici l'on m'a transféré à la Conciergerie & ces messieurs du jury m'ont promis de vous envoyer ma lettre; je continue donc. J'ai prêté un long interrogatoire, je vous prie de vous le procurer, s'il est rendu public; j'avois une adresse sur moi, lors de mon arrestation, aux amis de la paix; je ne puis vous l'envoyer; j'en demanderai la publication, je crois bien en vain. J'avois eu une idée hier au soir de faire hommage de mon portrait au département du Calvados; mais le comité de salut public à qui je l'avois demandé, ne m'a point répondu, & maintenant il est trop tard. Je vous prie, citoyen, de faire part de ma lettre au citoyen Bignon, procureur-général-syndic du département; je ne la lui adresse pas pour plusieurs raisons, d'abord je ne suis pas sûre que dans ce moment il soit à Evreux; je crains de plus qu'étant naturellement sensible, il ne soit affligé de ma mort; je le crois cependant aîné bon citoyen pour se consoler par l'espoir de la paix; je fais combien il la desire, & j'espère qu'en la facilitant j'ai rempli ses vœux. Si quelques amis demandoient communication de cette lettre, je vous prie de ne la refuser à personne. Il faut un défenseur, c'est la règle: j'as pris le mien sur la montagne, c'est Gustave Doucet; j'imagine qu'il recevra cet honneur, cela ne lui donnoit cependant guère d'ouvrage; j'ai peut-être demandé Robespierre ou Chabot. Je demanderai à dissipar du reste de mon argent, & alors je l'offre aux femmes & enfans des braves habitans de Caen, partis pour délivrer Paris. Il est bien étonnant que le peuple n'ait laissé conduire de l'Abbaye à la Conciergerie; c'est une preuve nouvelle de sa modération; dites-le à nos bons habitans de Caen; ils se penchent quelquefois de petites infirmités que l'on ne contient pas si facilement. C'est demain à huit heures que l'on me jugera; probablement à midi j'aurai veu, pour parler le langage romain. On doit croire à la valeur des habitans du Calvados puisqu'ils les femmes même de ce pays sont capable de fermeté; au reste j'ignore comment se passeront les derniers momens, & c'est la fin qui couronne l'œuvre. Je n'ai point besoin d'affecter d'insensibilité sur mon sort, car jusqu'à cet instant je n'ai pas la moindre crainte de la mort. Je n'estimai jamais la vie que par l'utilité dont elle devoit être; j'espère que demain Duperré & Faucher seront mis en liberté. On prétend que ce dernier m'a conduite à la convention dans une tribune. De quoi se mêle-t-il d'y conduire des femmes? Comme député il ne devoit point être aux tribunes, & comme évêque il ne devoit point être avec des femmes, ainsi c'est une petite correction. Mais Duperré n'a aucun reproche à se faire. Marat n'ira point au Panthéon, il le méritoit pourtant bien. Je vous charge de recueillir les pièces propres à faire l'oraison funèbre. J'espère que vous n'abandonnez point l'affaire de madame Forbin: voici son adresse, s'il est besoin de lui écrire: Alexandrine Forbin

(1) A la lecture de ces mots, l'accusée sembloit encore ressentir une certaine satisfaction.

(1) Ici l'accusée ne put s'empêcher de rire, lorsque l'accusateur public en fit la lecture.

Mandrestu, et tout mon... entes amis... poreroit n'a... aide à gagner... me recomma... Les prison... rces, avoient... c'est ma dev... Au citoyen... ne des Car... Pardonnez... votre parril... d'autres des... d'un tyran... c'est que j... J'espère que... vous ariuez... Doucet: un... Adieu, moi... jour de m... de tout m... Cornille: C'est de (Au On a sentant elle est J'ai rendu vraisem phalan recrut Les Ni parten & ind Avec il avo elle é bataill Cardo on av teurs muré tems Avig on t se pr patri menz seillo réfol gré devo

Mandreste, par Zurich, en Suisse. Je vous prie de lui dire que je l'aime de tout mon cœur. Je vais écrire un mot à papa. Je ne dis rien à mes autres amis, je ne leur demande qu'un prompt oubli, leur affliction déshonorerait ma mémoire. Dite au général Wimpfen, que je crois lui avoir aidé à gagner plus d'une bataille, en facilitant la paix. Adieu, citoyen, je me recommande au souvenir des vrais amis de la paix.

Les prisonniers de la Conciergerie, loin de m'injurier comme ceux des rues, avoient l'air de me plaindre. Le malheur read toujours compatissant; c'est ma dernière réflexion.

(Plus bas est écrit, signé comme il suit).

Mardi 16, à huit heures du soir.

Au citoyen Barbaroux, député à la convention nationale, réfugié à Caën, rue des Carilles, hôtel de l'intendance. CORDAY.

A M O N P E R E.

Pardonnez-moi, mon cher papa, d'avoir disposé de mon existence sans votre permission; j'ai vengé bien d'innocentes victimes; j'ai prévenu bien d'autres défaites. Le peuple, un jour défabulé, se rejouira d'être délivré d'un tyran. Si j'ai cherché à vous persuader que je passois en Angleterre, c'est que j'espérois garder l'incognito, mais j'en ai reconnu l'impossibilité. J'espère que vous ne ferez point tourmenté; en tout cas, je crois que vous auriez des défenseurs à Caën. J'ai pris pour défenseur, Guitave Doucet: un tel attentat ne permet nulle défense, c'est pour la forme. Adieu, mon cher papa, je vous prie de m'oublier, ou plutôt de vous réjouir de mon sort: la cause en est belle. J'embrasse ma sœur, que j'aime de tout mon cœur, ainsi que tous mes parents. N'oubliez pas ce vers de Corneille:

Le crime fait la honte, & non pas l'échafaud.

C'est demain à huit heures qu'on me juge, ce 16 juillet.

(Au des est écrit).

A Monsieur

Monsieur d'Armont, rue du Begle.

A Argenton, département de l'Orne.

COMMUNE DE PARIS.

Du 23 juillet.

On a donné lecture d'une lettre du citoyen Albitte, représentant du peuple, datée du Pont-Saint-Esprit le 16 juillet, elle est ainsi conçue:

BRAVES PARISIENS,

J'ai déjà rendu justice au sublime service que vous avez rendu à la république le 31 mai, & vous en ai félicité; vraisemblablement ma lettre ne vous est pas parvenue. Une phalange marseilloise alloit se joindre aux Lyonnais, & se recruter de tous les aristocrates qui l'attendoient à son passage. Les Nimois s'étoient emparés du Pont-Saint-Esprit; leur département, érigé en nouvelle république particulière & indivisible, ne reconnoit plus ni convention ni décrets. Avec sa force insurrectionnelle, gouvernée par les Rabaud, il avoit établi dans cette place une garnison par souscription; elle étoit commandée par un ci-devant lieutenant-colonel du bataillon de ce département, nommé Marniac, & un nommé Cardo, ci-devant officier dans le régiment de Bourgogne; on avoit désarmé les patriotes, chassé les bons administrateurs, & forcé de fuir les jacobins, dont le club avoit été muré: toutes les mesures étoient prises pour y résister longtemps, & protéger la courle des ennemis de Paris; déjà Avignon & Orange étoient au pouvoir des Marseillois, qui ont tout bouleversé, & donné l'échantillon des crimes qu'ils se proposoient de commettre, & mis en prison plus de 200 patriotes. Mes collègues & moi, calculant tous les maux qui menaçoient la patrie de laisser s'opérer la jonction des Marseillois & des Nimois avec les gens de Lyon, avons pris une résolution dont les suites ne devront jamais vous être désagrégées, quand elles ne seroient pas aussi heureuses que nous devons l'espérer,

Plusieurs bataillons de l'armée ont été envoyés pour remplir cet objet, sous les ordres du patriote chef de brigade Carteaux: le point de réunion étoit à Valence; j'ai laissé à Grenoble mes collègues pour contaire les Lyonnais, & je me suis rendu auprès de notre petite armée anti-fédéraliste.

Le patriotisme déjà relevé à Valence par la réunion des assemblées populaires, n'a mis dans le cas de compter sur les secours du département de la Drôme, qui possède dans les villes de Montelimart, Valence, le Bourg de l'Unité, Romans & beaucoup d'autres, bon nombre de patriotes.

Après avoir proclamé la constitution dans Valence, je suis allé, avec le général, rejoindre notre petite armée campée au village de la Pallue, à une petite lieue du Pont-Saint-Esprit, sur la rive gauche du Rhône, pour couper aux Marseillois tout passage: ceux-ci s'avançoient, comptant sur une suite de victoires & de succès.

Doppet, chef de la légion des Allobroges, avec trois cents hommes, a été envoyé pour s'emparer de quelques postes voisins; des forces lui ont été successivement envoyées par le général, enfin il a rendu aux Orangeois leur liberté. Le chef de la légion d'Aix, & quatre de ses officiers de fraîche date ont été faits prisonniers, & sont en route, sous sûre garde, pour Grenoble. La phalange marseilloise, dont la masse est à Avignon, a sûrement dû rentrer son avant-garde, qui jusqu'à présent a rebroussé chemin sans combat. Doppet nous attend à Orange, après avoir coupé toutes les communications avec le département du Gard par le Rhône; & nous, après avoir jetter quelques rayons de lumière dans la ville du St-Esprit, & épouvanté les traitres par les sages dispositions militaires & politiques, nous vous écrivons de la citadelle de Pont-Saint-Esprit, que le scélérat Marniac a évacué sans bruit, ainsi que 5 à 700 hommes, tous traitres, ont fui. Le peuple nous a reçus avec transport; les pauvres fugitifs que nous avions reçus dans notre armée sont rentrés, & ont porté des armes délicieuses en revoyant leurs peres; leurs meres & leurs enfans. J'ai suspendu une grande partie de l'administration du district, & renouvelé aujourd'hui en presque totalité par des patriotes.

Signé, AEBRE.

P. S. Je dénonce à la convention le département du Gard, du Mont-Blanc, & itérativement celui de Lyon: *ca ira*, ALBITTE.

L'ordre du général, du 23 juillet, étoit ainsi conçu:

« Chaque section fournira demain cent hommes de réserve, qui seront rassemblés à huit heures du matin dans le chef-lieu de la section: ils seront en état de requisiion, & prêts à marcher au premier ordre; ils recevront chacun une indemnité de 40 s. Les commandans & adjudans veilleront à ce qu'ils soient toujours complets, & feront leurs appels. Ceux qui se retireroient sans ordre, ou qui s'absenteroient sans permission, seroient privés de leur indemnité. Signé, HENRIOT.

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Jeanbon-Saint-André).

Suite de la séance du mardi 23 juillet.

On met à la disposition du ministre de la guerre toutes les cloches surabondantes, pour les faire convertir en canons: il ne sera conservé qu'une cloche dans chaque paroisse.

Quatre cent 27 mille liv. sont mises à la disposition du ministre de l'intérieur, à l'effet d'indemnifier les propriétaires des maisons détruites pour démasquer les défenses de Thionville.

Le général Sœffer, commandant en chef l'armée des côtes de Cherbourg, écrit d'Evreux, le 22 de ce mois, que, le samedi précédent, quatre officiers de l'armée rebelle du Calvados, dont deux se disoient *hérauts-d'armes*, étant pré-

édés d'un trompette, & escortés par trois dragons de la Manche. se sont présentés aux avant-postes, & ont été conduits chez le général : là, ils ont remis plusieurs paquets de proclamations & une lettre de Felix Wimpffen, en date du 19 juillet, dont voici le contenu :

« Au commandant de l'armée parisienne, salut : Voulez-vous la guerre civile ? Avancez : ne la voulez-vous pas ? N'enseignez pas le territoire du Calvados. Dans peu, tout s'expliquera : en attendant, lisez ma proclamation ; j'ai voulu prévenir de grands maux : voulez-vous les faire naître ? »

Les quatre officiers ont été interrogés par Lindet & Duroy, qui leur ont reproché leur égarement : ils ont professé, au moins en apparence, une soumission parfaite à la convention, & l'on a cru devoir les renvoyer : ce ménagement pourra produire un bon effet. « Quant à l'impudent auteur de la lettre, ajoute Scœffer, je me propose de lui répondre en vrai républicain, aussi-tôt que j'aurai l'occasion de le rencontrer ».

Dans une lettre, datée aussi d'Evreux, les représentans-députés confirment les détails donnés par Scœffer, & ajoutent que l'un des prétendus *hérauts-d'armes* est le président des *Carabots* : ils assurent que le général & son état-major jouissent pleinement de la confiance des soldats & des citoyens. — Une autre lettre, datée d'Orbec, le 21 juillet, annonce qu'après de longues délibérations pour savoir s'ils camperoient entre Lisieux & Caen, les insurgés du Calvados ont pris & effectué, comme mesure de prudence, la résolution de se retirer dans cette dernière ville.

Albitte écrit du Saint-Esprit, en date du 17 juillet, que bientôt Lyon & Marseille seront mis à la raison ; qu'il ne manque aux *Muscadins* que la cocarde blanche & du courage ; que les Nîmois qui vouloient se joindre à la phalange marseilloise ont été battus & mis en fuite ; & qu'il compte incessamment dater ses lettres d'Avignon. Alb,tte a joint à sa lettre une espèce d'adresse envoyée par Rabaut à ses commettans ; on trouve dans cette pièce les déclamations ordinaires contre l'insurrection des 31 mai & 2 juin.

Cembon annonce qu'à Bordeaux, les assemblées primaires ont été convoquées pour le 21, & que la constitution a dû y être généralement acceptée.

Un membre dit qu'à Toulouse les patriotes ont trouvé dans l'hôtel-de-ville six pièces de canon & 800 fusils, avec lesquels ils se proposent de résister aux Bordeliers, le cas y échéant.

Châteaufauf-Randon envoie de Rhodéz les déclarations faites par Charrier, qui a été décapité dans cette ville le 17 juillet, à midi.

La convention décrète en principe, que les biens des provocateurs, & auteurs des troubles dans les départemens, sont grevés des dépenses faites & à faire pour ramener l'ordre & faire régner la loi. — On met à la disposition du ministre de la guerre toutes les forces levées dans les départemens. — Les administrateurs de l'habillement resteront en arrestation, & seront tous placés dans un même local, pour faciliter la reddition de leurs comptes.

Séance du mercredi 24 juillet.

Un citoyen du département de la Gironde, ci-devant président de la société populaire de Bordeaux, félicite la convention sur la révolution des 31 mai & 2 juin.

Un grand nombre de procès-verbaux d'acceptation, d'a-

dressés d'adhésion, d'actes de rétractations, sont annoncés & mentionnés honorablement.

Le maire d'une commune dont le nom nous est échappé, s'est avisé de mettre des obstacles à la distribution des exemplaires de l'acte constitutionnel ; il a même fait des efforts pour empêcher plusieurs assemblées primaires d'accepter cette chartre nationale. Ce maire sera arrêté & traduit au tribunal révolutionnaire.

Breard demande, par motion d'ordre, que le comité de salut public prévienne les inquiétudes des citoyens, en présentant demain le tableau de la situation actuelle des affaires dans la Vendée, & un rapport tant sur la conduite du ministre de la guerre que sur celle de plusieurs commissaires qui, dit-on, déorganisent tout. — Sergent veut que le ministre rende compte des motifs qui l'ont engagé à nommer à la place de Biron un homme qu'on dit être sans talens & sans probité. — Les propositions de Breard & de Sergent sont décrétées.

On dépose sur le bureau la rétractation de plusieurs administrateurs & du procureur-syndic du district de Lyon.

Chabot annonce que les armées des Pyrénées-Orientales & des côtes de Cherbourg ont accepté unanimement l'acte constitutionnel.

Cinq cents mille liv. sont mises à la disposition du ministre de l'intérieur, pour solder la valeur des piques fabriquées dans tous les départemens, & dont le nombre se trouve excéder celui pour lequel 5 millions avoient été mis précédemment à la disposition de ce ministre.

Les certificats d'exposition des extraits des contrats d'acquisitions faites au nom de la nation, doivent être & seront affranchis des droits d'enregistrement, & toutes les acquisitions faites au nom & pour le compte de la nation, ainsi que tous les actes y relatifs, dont les frais d'enregistrement tomberoient à la charge du trésor public, seront dispensés de tous droits. C'est sur la proposition du comité des finances que ce décret a été rendu.

Duhem & Lesage-Senaut, représentans-députés à Lille, envoient copie d'un arrêté qu'ils ont pris, le 22 de ce mois, & qui a pour objet de prévenir les mauvais effets qui pourroient résulter de la méfintelligence entre les généraux Lavalette & Lamarlière ; voici l'objet de cet arrêté : — Lavalette est suspendu ; Lamarlière & lui se rendront près du comité de salut public ; un adjudant de Lavalette sera arrêté, & ses papiers seront mis sous scellés ; Dupont remplacera provisoirement Lamarlière, & Chevalot, Lavalette.

Robespierre dit que cet arrêté est une preuve de l'intrigue qui a égaré les commissaires ; qu'il a dans ses mains les preuves convaincantes du complot tramé par Lamarlière, de concert avec Custine, pour livrer Lille à l'ennemi, & des efforts constans de Lavalette pour déjouer cette infâme perfidie : il observe que déjà Lavalette a bien mérité de la patrie en faisant arrêter Miaczinski, & qu'il importe, pour conserver Lille à la république, de conserver à Lille un officier fidèle.

Bentabole, en rendant hommage au civisme de Duhem, reproche cependant à ce député d'avoir tracé dans l'une de ses dernières lettres, un éloge pompeux de Custine ; il demande le rappel de Duhem & de Lesage. — « Leurs successeurs sont déjà nommés, reprend Robespierre ; il est bien étonnant qu'un patriote termine sa carrière par un acte d'incivisme ». — Le comité de salut public fera demain un rapport sur cette affaire.